

L'Affiche Rouge



Présentation

Ce livret d'accompagnement, réalisé par les services du Mémorial de la Shoah, présente une série d'activités pédagogiques permettant de mieux appréhender les contenus de l'exposition « L’Affiche Rouge ». Ces dernières peuvent être réalisées individuellement ou en petits groupes de travail. Les différentes questions posées tiennent compte des programmes scolaires des classes de Troisième, Première et Terminale.

Le livret d'accompagnement pédagogique est construit autour de 6 « entrées » principales :

- **L’immigration**
- **Le régime de Vichy et l’exclusion des juifs**
- **La collaboration de l’Etat Français**
- **La résistance organisée**
- **La propagande d’Etat et l’Affiche Rouge**
- **La mémoire**

Le livret d'accompagnement pédagogique facilite :

- **La recherche des informations demandées grâce à la signalétique du livret.**
- **La mise en perspective des informations trouvées.**
- **La confrontation des documents de l'exposition avec d'autres documents insérés dans le livret.**

Certaines activités font l'objet d'une proposition de correction (annexes 1 et 2).

Bonne visite.

L'immigration

1 > 4

La forte immigration des années 1930

1 – Quels évènements peuvent expliquer la forte immigration des années 1930 ?



2

2 – Pourquoi ces immigrés choisissent-ils la France plutôt qu'un autre pays ? Trouvez des éléments ayant pu motiver la décision de ces personnes.

« Ils sont venus en France, ces Juifs immigrés, de tous les coins de l'Europe orientale et centrale. Traqués et pourchassés dans leurs pays, ils savaient qu'il existait un pays, une terre séculaire d'asile et d'hospitalité, la France, sur ce vieux continent. Ils s'y sont réfugiés, et, pour la première fois de leur vie, peut-être, ils ont respiré un air de liberté et de dignité humaine [...] »

Extrait d'un tract de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide - UJRE, mars 1944.



2

3 – De quels pays venaient ces personnes ?



2

L’immigration

2 > 4

Activisme politique et migration

4 – Qu’est-ce que la MOI ? Quelles sont ses activités ?



2

5 – Pourquoi existait-il une « section juive » de la MOI ?



2

6 – Donnez des exemples d’engagements politiques ou militants de ces immigrants.



2

3

4



Le régime de Vichy et l'exclusion des Juifs

5 > 8


Le régime de Vichy

1 – En vous appuyant sur vos connaissances, présentez le chef du régime de Vichy et les circonstances de son arrivée au pouvoir.

2 – Pourquoi ce gouvernement constitue-t-il une « rupture » dans l'histoire politique française ?

L'exclusion

3 – Dans quelle mesure la vie des Juifs de France change-t-elle avec ce nouveau régime ? Donnez des exemples précis.

 5

Le régime de Vichy et l'exclusion des Juifs

1 > 2

4 – La situation est-elle la même pour les Juifs français et les Juifs étrangers? Justifiez votre réponse.



5 – Quelles sont les différentes réactions de la population juive face à cette politique d'exclusion ?



La rupture légale

6 – De quelle loi édictée par le régime de Vichy est extraite la définition suivante? Pourquoi cette loi constitue-t-elle une rupture dans les pratiques de l'Etat Français ?

« Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif. »

La collaboration de l’Etat Français

Les premières arrestations

1 – Qui seront les premières victimes des arrestations ? Citez au moins deux catégories de population.



2 – Qui procède à ces arrestations ? Pourquoi.



3 – Comment appelle-t-on les opérations d’arrestations massives de Juifs ? Donnez deux exemples et décrivez les différences entre les deux opérations.



L’enfermement

4 – Dans quelles structures enfermait-on les personnes arrêtées ? Citez les noms d’au moins trois de ces structures.



5 – Quelles différences y-a-t-il entre une prison et ces structures ? Pourquoi ces dernières vont-elles se multiplier pendant l’Occupation ?



La résistance organisée

3 > 13

La lutte armée

1 – Que sont les FTP ? Quelles est leur orientation politique ? Pourquoi sont-ils créés ?



2 – Quelle autre tendance politique existait-il au sein de la résistance française ?



3 – Certains résistants possédaient déjà une expérience du combat au moment de leur entrée dans la résistance. Où avaient-ils pu l'acquérir ?



Les autres formes de résistance

4 – En dehors de la lutte armée, comment les Juifs pouvaient-ils également résister ?



La résistance organisée

3 > 13

La contre-résistance

5 – A l'aide du panneau 10 et du texte ci-dessous expliquez qui était responsable de la lutte contre la résistance, pourquoi et en vertu de quel accord.

Les Services dépendant du Commandant Supérieur des SS et du Chef de la Police dans les Territoires Occupés, à savoir : le Commandant de la Police de Sûreté et du Service de Sécurité, et le Commandant de la Police de l'Ordre, ont pour mission de garantir au Reich la conduite de la guerre, notamment d'assurer la sécurité des Troupes d'occupation, de combattre et de prévenir toutes les attaques dirigées contre le Reich Allemand, dans la lutte actuelle pour la libération de l'Europe. La Police française apportera son appui aux Services dépendant du Commandant Supérieur des SS et de la Police, dans le cadre de la mission sus-indiquée, dans la lutte contre les communistes, terroristes et les saboteurs, en mettant en œuvre tous les moyens à sa disposition. C'est pourquoi, elle apportera son appui aux Services dépendants du Commandant Supérieur des SS et du Chef de la Police non seulement en lui communiquant tous renseignements utiles, mais par toute autre coopération dans la répression de tous ces ennemis du Reich, et également en livrant ce combat elle-même, sous sa propre responsabilité. La Police française, et les Services dépendant du Commandant Supérieur des SS et du Chef de la Police, collaboreront également au maintien de l'ordre et de la sécurité publique dans les Territoires occupés, auxquels ils sont également intéressés.

Note de Monsieur le Général Oberg (extrait).



10

6 – Durant les filatures des résistants la police réalisait des schémas. A quoi servaient-ils ?



11 13



La propagande d’Etat et l’Affiche Rouge

14 > 16

La propagande

1 – Les historiens de la propagande surnomment parfois les affiches de « viol de l’esprit ». Pourquoi selon vous ? Pourquoi considère-t-on généralement que c’est l’outil de propagande le plus efficace de l’époque ?

L’Affiche Rouge

2 – Comment sont présentées les personnes dont les portraits apparaissent sur l’Affiche Rouge ?

 14 15

3 – Toutes les personnes jugées sont-elles présentes sur l’affiche ? Pourquoi ? Comment la sélection s’est-elle opérée ?

 15

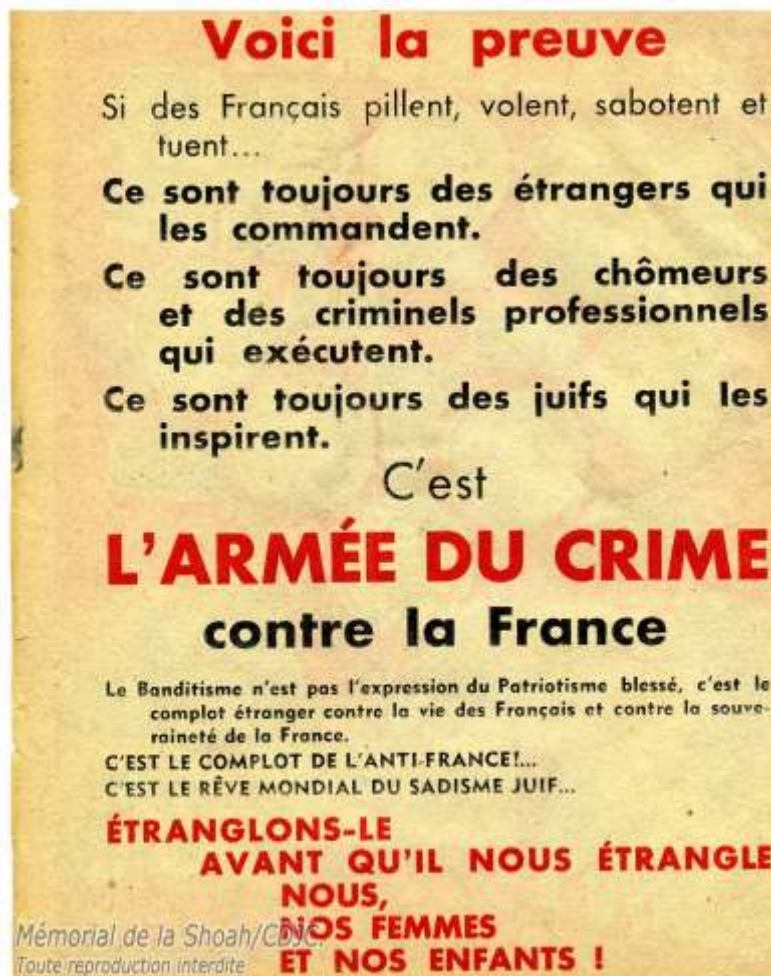
4 – Quelles couleurs sont utilisées pour la réalisation de l’affiche ? A quoi ces couleurs font-elles référence ?

 14



La propagande d'Etat et l'Affiche Rouge

14 > 16



Tract édité en même temps que l'Affiche Rouge.

© Mémorial de la Shoah/CDJC

5 – L'Affiche Rouge n'était pas le seul document de propagande lié au procès des 23. De nombreux articles de presse ainsi que des tracts ont également circulé. À l'aide des panneaux de l'exposition et du document ci-dessus, expliquez l'objectif du gouvernement de Vichy à travers cette campagne. Pourquoi cette opération ?



14



La propagande d'Etat et l'Affiche Rouge

14 > 16



Légende de la photo
consec tetur
adipiscing elit, sed
do eiusmod tempor
incididunt ut labore
et dolore magna
aliqua.

© Mémorial de la
Shoah/CDJC



Légende de la photo
consec tetur
adipiscing elit, sed
do eiusmod tempor
incididunt ut labore
et dolore magna
aliqua.

© Mémorial de la
Shoah/CDJC

6 – Analysez les deux documents ci-dessus et comparez-les à l'Affiche Rouge et au tract qui l'accompagnait. Quels sont les thèmes partagés par tous ces documents? Quelles différences observe-t-on ?



14



La propagande d’Etat et l’Affiche Rouge

14 > 16

7 – Quels éléments soulignent les liens entre le gouvernement de Vichy et la presse d’extrême-droite ?



16

8 – Que sait-on du procès des résistants de l’Affiche Rouge ?



15

Le contexte de la publication

9 – Pensez-vous que le gouvernement ait atteint son objectif ?

10 – Les résistants de l’Affiche Rouge et leurs compagnons sont fusillés le 21 février 1944. Quelle est la situation militaire de l’Allemagne à ce moment-là ?



La mémoire

18 > 21

La mémoire d'un événement

1 – Analysez cette citation puis exprimez-en l'idée avec vos propres mots.

« Le tombeau des héros est le cœur des vivants. »

André Malraux, *Oraisons funèbres*, 1971



21



Monument à la mémoire des résistants et otages fusillés au Mont Valérien.

© Parisette

2 – La photo ci-dessus représente le monument réalisé par Pascal Convert à la mémoire des résistants et otages fusillés au Mont Valérien entre 1941 et 1944. Qu'est-ce que l'artiste a voulu exprimer ? Donnez vos impressions sur cette œuvre.

« Il s'agit de produire un signe symbolique culturel simple, accessible, ouvert. Immédiatement reconnaissable, tirant sa force de sa structure, en même temps repliée sur elle-même et d'emblée rattachée aux événements collectifs, une cloche est un objet de civilisation.»

Pascal Convert, *Texte du concours*, 2002



La mémoire

18 > 21

Un message atemporel

- 3 – A l’aide des connaissances acquises au cours de votre visite de l’exposition, de la citation ci-dessous, des lettres des fusillés et du poème de Louis Aragon, rédigez quelques lignes en formulant ce qui constitue, d’après vous, le message qu’auraient voulu laisser ces résistants.

« La France a fait la France, et l’élément fatal de race m’y semble secondaire. Elle est fille de sa liberté. Dans le progrès humain, la part essentielle est à la force vive, qu’on appelle homme. L’homme est son propre Prométhée. »

Jules Michelet, *Histoire de France*, préface, 1969

 18 19 21

Le souvenir des hommes

- 4 – Cherchez dans les différents panneaux les informations nécessaires pour compléter le tableau suivant. Huit résistants peuvent intégrer ce tableau. Certaines cases ne pourront pas être complétées.

Noms des résistants	Pays d’origine	Cause de l’émigration	Année d’arrivée en France



Ce livret d'accompagnement pédagogique pour l'exposition produite par le Mémorial de la Shoah

« L'Affiche rouge » a été réalisé par le service des activités culturelles

et le service pédagogique du Mémorial de la Shoah – Institut Edmond J. Safra.

Responsable de publication : Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah

Coordination : Caroline François, chargée des expositions itinérantes,

Hubert Strouk, formateur – coordinateur régional du Mémorial de la Shoah,

Fabrice Teicher, coordinateur du service pédagogique.

Rédaction : Nicolas Potel, guide-conférencier au Mémorial de la Shoah

Graphisme : Alexandre Labalette

Le Mémorial de la Shoah est partenaire agréé du ministère de l'Éducation nationale.

Il bénéficie du soutien permanent de :

– la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

– la Mairie de Paris

– le Conseil régional d'Île-de-France

– la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, Ministère de la Culture et de la Communication

– le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative

– La Fondation Edmond J. Safra

– SNCF – entreprise partenaire principale

Mémorial de la Shoah

17 rue Geoffroy-l'Asnier

75004 Paris

Tél. : 01 42 77 44 72

Fax : 01 53 01 17 44

education@memorialdelashoah.org

www.memorialdelashoah.org

© Mémorial de la Shoah, février 2011. Tous droits de reproduction réservés.

COUVERTURE : L'Affiche Rouge : affiche de propagande allemande représentant dix des 23 combattants F.T.P.-M.O.I du groupe Manouchian qui seront exécutés après un simulacre de procès organisé par le tribunal militaire allemand. Jeunes pour la plupart, étrangers en majorité, Juifs pour douze d'entre eux, ils s'étaient engagés dans la Résistance armée communiste et harcelaient l'occupant allemand. © Mémorial de la Shoah/CDJC.